

SERVICE GESTION DES DÉCHETS - COLLECTE DES BIODÉCHETS

SUD RETZ ATLANTIQUE COMMUNAUTÉ
EXPÉRIMENTE LA COLLECTE DES BIODÉCHETS

Sud Retz Atlantique Communauté lance une phase d'expérimentation de la collecte des biodéchets. Pendant six mois, les habitants du territoire sont invités à participer à ce test grandeur nature, qui vise à évaluer la faisabilité d'une collecte en point apport volontaire des déchets organiques.

Les biodéchets – épluchures, restes de repas, marc de café, coquilles d'œufs... représentent une part importante de nos ordures ménagères. Afin de mieux valoriser ces déchets, 15 points de collecte ont été installés dans les centres bourgs des communes du territoire. Chaque habitant peut y déposer ses biodéchets dans des bacs spécifiques, qui sont collectés tous les 15 jours par les agents de la collectivité.

Les biodéchets sont acheminés jusqu'à la plateforme de traitement de l'entreprise De l'Assiette au Champ, située à Rezé. Là, ils sont d'abord déconditionnés et hygiénisés, puis envoyés vers des unités de méthanisation situées dans un rayon de 50 à 70 km pour devenir du biogaz et de l'engrais.

Ce dispositif vient compléter l'offre d'accompagnement mise en place par la communauté de communes en matière de tri des biodéchets, qui comprend également une aide financière de 40 € pour l'achat d'un composteur en bois à destination des habitants du territoire.

Observer, comprendre, améliorer

Cette expérimentation est avant tout une phase d'observation. Elle permettra d'évaluer les quantités collectées, de mieux comprendre les habitudes des habitants et d'identifier les éventuels freins ou axes d'amélioration.

Un guide pour bien trier

Pour accompagner les usagers, un guide pratique est disponible. Il détaille les types de déchets acceptés et le fonctionnement global du dispositif.

Le guide est consultable en version papier dans les mairies et en version numérique sur le site de Sud Retz Atlantique Communauté : www.sud-retz-atlantique.fr/biodechets-sud-retz-atlantique/

**EN RÉSUMÉ**

- 15 points de collecte installés dans les centres-bourgs des communes du territoire
- Collectés tous les 15 jours
- Expérimentation de 6 mois
- Guide pratique : www.sud-retz-atlantique.fr/biodechets-sud-retz-atlantique/

CONTACT PRESSE

Evyl PLISSONNEAU
Chargée de communication
07 64 81 53 19
communication@ccsudretzatlantique.fr